

L'écho du Parc

Numéro 27 • Janvier • mai 2003

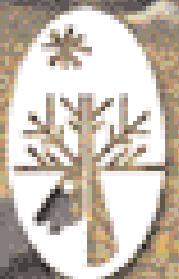
Rallye pédestre, à l'écoute des arbres

PORTRAIT

Le cloneur de Senlisse

GASTRONOMIE

balade gourmande



L'actu en images

Le 13 octobre lors du Rallye du Parc



1 500 visiteurs dont plus de 600 marcheurs.

Enigmes autour du thème de l'arbre et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Des notes haut perchées avec la compagnie Azimuts et son spectacle Point de suspension.



Fête des produits du terroir et expositions, organisées par l'Union des Amis du Parc, et la commune de Bullion.



Journées du patrimoine : les ateliers de la fondation Coubertin à Saint-Rémy ouvrent leurs portes : fonderie, taille de la pierre, menuiserie, ferronnerie sont expliquées au public.

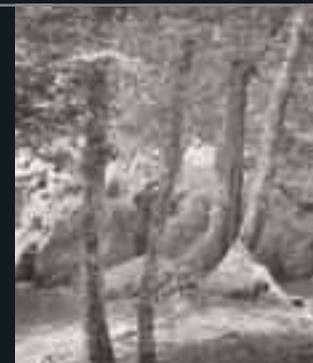
Accueil costumé pour des visites guidées sur l'histoire du château de la Madeleine à Chevreuse.



Des élèves de 3^e du collège Pierre de Coubertin, guidés par la mission Education du Parc, font une sortie sur le sentier des Maréchaux à Auffargis, dans le cadre de leur projet scolaire autour de l'industrie locale au XIX^e et XX^e siècles.



Plus de 2 500 personnes étaient au départ de la Course des 4 châteaux (Ici à Mauvières).



Résultat du concours photo organisé par l'Amicale de Lévis-Saint-Nom

Prix du jury couleur
Alignement de Jean-Paul PRIVAT
à Bonnelles

Prix du jury noir et blanc
Les Vaux de Cernay
de Jean-Claude BUGNY
à Rambouillet

L E S C O M M U N E S D U P A R C

◆ Auffargis	01 34 84 98 05	◆ Clairefontaine-en-Yvelines	01 34 84 50 68	◆ Saint-Forget	01 30 52 50 55
◆ Bonnelles	01 30 88 47 30	◆ Dampierre-en-Yvelines	01 30 52 53 70	◆ Saint-Lambert-des-Bois	01 30 43 77 25
◆ Bullion	01 30 41 30 20	◆ Lévis-Saint-Nom	01 34 61 82 05	◆ Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 47 05 00
◆ La Celle-lès-Bordes	01 34 85 22 28	◆ Longvilliers	01 30 41 33 96	◆ Senlis	01 30 52 50 71
◆ Cernay-la-Ville	01 34 85 21 35	◆ Magny-les-Hameaux	01 39 44 71 71	◆ Vieille-Eglise-en-Yvelines	01 30 41 16 13
◆ Châteaufort	01 39 56 76 76	◆ Le Mesnil-Saint-Denis	01 30 13 86 50	Villes portes :	
◆ Chevreuse	01 30 52 15 30	◆ Milon-la-Chapelle	01 30 52 19 22	◆ Rambouillet	01 34 57 34 57
◆ Choisel	01 30 52 42 15	◆ Rochefort-en-Yvelines	01 30 41 31 06	◆ Voisins-le-Bretonneux	01 30 48 58 68

Le mot du Président

Notre démocratie représentative traverse une crise dont le principal symptôme est le recul de la participation aux élections. Personne ne peut se satisfaire de cette situation et les Parcs naturels régionaux, pionniers en matière de démocratie participative, ont consacré leur traditionnelle réunion annuelle à cette question.

La démocratie participative consiste simplement à mieux associer les citoyens aux décisions avec deux grandes motivations : mieux répondre à l'attente des citoyens pour restaurer la confiance dans la démocratie d'une part, mieux connaître les besoins de la population dans un souci de bonne gestion d'autre part.

Dans ce domaine comme dans d'autres, les Parcs se distinguent par leurs capacités d'initiative, d'innovation et de mobilisation et la diversité des expériences engagées sur leurs territoires. Ils jouent pleinement le rôle de laboratoires d'idées, le rôle expérimental que leur confie la loi.

Encore faut-il que les citoyens éprouvent l'envie de s'investir dans la vie publique et c'est bien là que le bât blesse : selon des études universitaires, le taux de participation effective de la population, notamment à travers la vie associative, ne dépasserait guère 2 à 6% des habitants ! Et les experts de s'interroger : est-il sûr que les citoyens soient tellement demandeurs ?

Le chantier reste donc ouvert et la décentralisation apportera peut-être des réponses nouvelles aux attentes des électeurs.

Reste qu'un citoyen motivé est d'abord un citoyen bien informé, c'est ce qui anime l'équipe de rédaction de l'Echo du Parc qui vous propose, avec ce numéro, une nouvelle formule pour encore mieux vous rendre compte de la vie du Parc et dans le Parc.

Au moment où s'ouvre une nouvelle année, il me reste à vous présenter, avec vos élus et toute l'équipe du Parc, nos meilleurs vœux.

Yves Vandewalle

Conseiller Général des Yvelines

Maire de Lévis-Saint-Nom

Sommaire

Actualités _____ P4

Portrait _____ P5

Miguel Coquis Le cloneur de Senlisse

Environnement _____ P6

Chauve-souris, une si discrète amie

Economie au quotidien _____ P8

Des commerces qui bougent

Patrimoine _____ P10

Le domaine de Saint-Benoît domine la chasse

Terroir _____ P12

Du canard à l'informatique

Gastronomie _____ P14

Le concours culinaire

Villages _____ P16

Places publiques : priorité aux piétons

Echo-citoyenneté _____ P18

Honneur aux haies champêtres



Echo du Parc décembre 2002
n° 27

Directeur de la publication :
Charles-Antoine de Ferrières
Président de la commission
communication : Guy Poupart
Rédactrice en chef :

Virginie Le Vot

Comité de rédaction : Virginie

Le Vot, Patrick Blanc, Hélène

Dupont - Ont participé à ce

numéro : M. Adam, E. Aubert,

M. Bourdoiseau, G. Brice, A.

Cardeur, V. Dargery, J.

Delacroix, M. Drici, C.

Geronimi, F. Gossare, L. Guilbot,

D. Leroy, E. Lemonnier, A.

Michel, C. Reinaud, P. Rocher,

J. Selosse, M. Van der Borcht,

G. Vandevoorde. - Composition,

photogravure : e.maginère.

Impression sur papier sans

chlore : Imprimerie de

Pithiviers.

Photographies : E. Lemonnier,

P. Pion, J. Poupart, Diapothèque

PNR, DR.



Définitivement enterré... le projet de forage pétrolier



C'est non aux forages pétroliers, a tranché le Gouvernement, mettant fin à la partie de bras de fer qui, pendant deux ans, a opposé, en Vallée de Chevreuse, le groupe pétrolier Esso aux habitants du Parc et aux élus, unanimement mobilisés contre le permis de recherche pétrolière envisagé à quelques encablures du site de Port-Royal des Champs (hameau de Buloyer à Magny-les-Hameaux).

Par lettre du 11 juin 2002 au Président du Parc, le Chef de Cabinet du Premier Ministre, Nicolas Jacquet, précise : "A la suite de l'analyse approfondie de ce dossier, et comme il l'a écrit à Madame Valérie Pécresse, Monsieur Jean-Pierre Raffarin a estimé que les zones de forages techniquement envisageables n'étaient pas compatibles avec la préservation de l'environnement du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et de la quiétude de ses habitants.

Aussi le Premier Ministre, après avoir consulté Monsieur Francis Mer, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, a-t-il décidé de ne pas renouveler ce permis de recherche".

En attendant le décret d'application, le projet d'Esso semble donc définitivement enterré et la négociation de compensations ne concerne désormais que l'Etat. Vice-Présidente de l'OPPEP (Organisation pour la Protection de l'Environnement du Parc), Chantal Hurard se réjouit de cette heureuse issue, "résultat d'un travail qui a réuni tout le monde, habitants et élus, toutes tendances politiques confondues. Cette forte mobilisation a permis de maintenir la vigilance durant de longs mois et d'aboutir finalement aujourd'hui à cette réponse claire du Premier Ministre".

Artisans d'art : une vitrine au château de la Madeleine

Dans le nouvel espace d'accueil de la Maison du Parc, une vitrine est mise à la disposition des artisans d'art. Les objets exposés donnent au public une petite idée de leur savoir-faire, de leur créativité et de la diversité des métiers qu'ils exercent. En fonction des saisons, de l'actualité, et pour permettre à tous les artisans d'exposer, la vitrine sera recomposée plusieurs fois dans l'année.
Renseignements : 01 30 41 39 57



Un contrat de territoire fin 2003 ?

La décentralisation est à l'ordre du jour. Dans le cadre du contrat de plan 2002-2006, l'Etat reconnaît aux Parcs naturels régionaux, comme aux communautés d'agglomérations et aux pays, la possibilité de souscrire des contrats territoriaux destinés à favoriser le développement durable à l'échelon local. La loi sur les paysages avait d'ailleurs rappelé le rôle des Parcs en terme d'accompagnement des politiques d'aménagement du territoire.

Indépendamment des réflexions engagées par les élus portant sur différents projets de communautés de communes dans le Sud-Yvelines, le Parc envisage l'opportunité de souscrire un contrat de territoire. Cela lui permettrait de coordonner et de fédérer les initiatives pour mobiliser de nouveaux crédits de l'Etat et de la Région au profit de l'aménagement local.



Cette contractualisation peut s'organiser autour de projets directement portés par le Parc, dans le prolongement de la charte, mais aussi autour de projets initiés par des collectivités tiers sur des thématiques plus éloignées de ses missions directes, comme le social ou la sécurité. Pour tenter de cerner ce que pourrait porter un tel contrat de territoire, le Parc a invité cet été les 21 communes à sélectionner et à noter leurs priorités sur la base d'un questionnaire. Les conseils municipaux ont placé en toute première ligne le développement économique qui, selon eux, doit passer par l'encouragement et le soutien des commerces, activités et services. Ils souhaitent qu'une politique concertée d'acquisitions foncières et immobilières permette de développer l'habitat locatif social, la mixité entre l'habitat et les activités, les restructurations des bourgs et villages, et qu'une politique touristique encourage et suscite la réalisation d'hébergements de qualité. Sécurité, transports, partage de moyens et d'équipements, maîtrise de l'énergie... sont également d'autres pistes à suivre.

Miguel Coquis, photographe

La fenêtre de sa maison a fait le tour du monde, sans bouger. Miguel Coquis n'est pas magicien. Quoique... Ses images tiennent parfois de l'illusion. De galeries en ateliers, de Lima à Barcelone, de New-York à Paris, ou à Dampierre, ses photos d'art interpellent le visiteur. Impossible de rester impassible devant sa collection de "Clones" aux mises en scène extraordinaires.

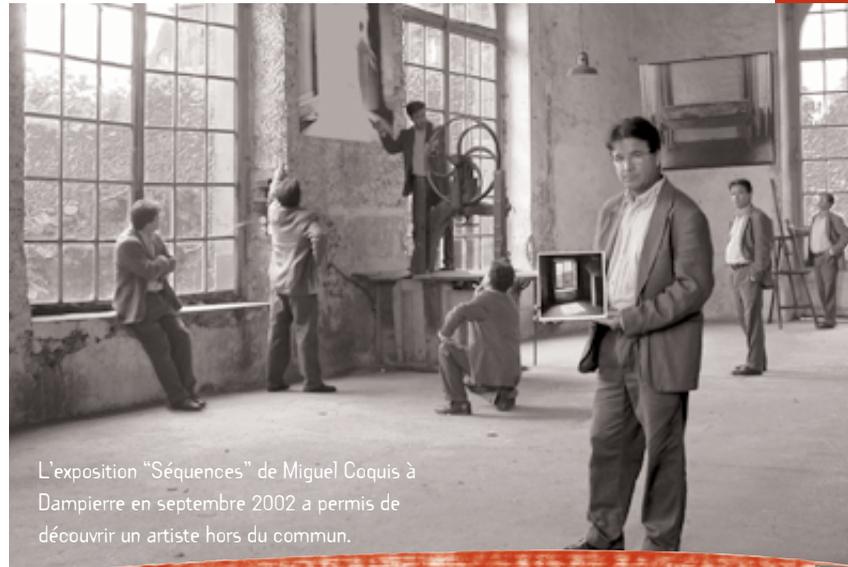
Miguel Coquis photographie, comme d'autres peignent ou sculptent. En noir et blanc, il compose un scénario, parfois complexe et emprunt d'un message profond. Sur l'instantané figé semble défiler l'histoire, le temps qui passe, un sentiment, une émotion. Avec pour décor la fenêtre de sa maison ou les paysages environnants. Et ses clones : un seul et même acteur joue de multiples rôles sur une seule image.

Comment vous est venue cette idée de clonage ?

Elle est née au cœur de l'Institut Pasteur où j'ai travaillé dans les années 80. Je photographiais le travail des chercheurs. Eux clonent à partir de cellules, moi je clone à partir de photos. Je reproduis le même sujet dans un même contexte, mais avec des attitudes différentes. Cela m'a beaucoup servi lors de mes ateliers auprès de jeunes en difficulté. Cette approche les aide à se voir eux-mêmes.

Qu'avez-vous développé comme expérience avec ces jeunes ?

Analyste de formation, j'ai proposé il y a cinq ans à Maud Mannoni, disciple de Lacan et amie de Dolto, de créer un atelier photo dans son école à Bonneuil-sur-Marne pour les jeunes psychotiques qu'elle accueille. Au bout d'un an, nous avons réussi à faire une exposition au Centre Saint-Michel à Paris. Les jeunes ont pu quitter l'école et agrandir leur univers. À partir de cette expérience, j'ai lancé des projets avec eux, tel que le thème "Fond neutre" où chacun devait



L'exposition "Séquences" de Miguel Coquis à Dampierre en septembre 2002 a permis de découvrir un artiste hors du commun.

poser, comme pour un libre jeu de rôles. Les jeunes ont alors vu l'image qu'ils reflétaient "*tiens, tout ça, toutes ces attitudes, c'est moi ?*". Oui, leur expliquais-je alors, mais de tous ces personnages, celui qui nous intéresse, c'est celui qui regarde l'image et qui réagit.

Le goût pour la photo vous est-il venu à l'âge de ces enfants ?

Oui. À Lima, un portraitiste japonais s'était installé devant le domicile de mes parents. Quand je rentrais de l'école, j'allais lui rendre visite. Une fois sa confiance acquise, il m'autorisa à rester dans son laboratoire. J'en ai ensuite monté un chez moi pour satisfaire ma passion naissante. À 21 ans, j'ai rencontré Minor White, le grand photographe d'art américain avec qui j'ai commencé le travail de photographe. Je suis ensuite venu à Paris où j'ai poursuivi cette recherche.

Outre ces initiateurs, la région semble vous inspirer ?

Tous deux m'ont influencé, techniquement, mais l'expérience m'a conduit à puiser d'autres forces au fond de moi. À Senlis, je trouve un équilibre, une intuition, un mode de perception qui n'aurait pu être le même à Paris. Ici, j'apprécie la lumière, au fil des saisons, c'est elle qui dicte notre sensibilité.

Votre maison et votre fenêtre en particulier sont aujourd'hui au cœur de vos créations, pourquoi ?

En effet, dans "Séquences", photos exposées au château de Dampierre en septembre dernier, la fenêtre est le point d'ancrage. Elle apporte une lumière, une ouverture vers l'extérieur. C'est là le reflet de ma démarche photographique dont la finalité est une quête philosophique. Je fais aujourd'hui la plupart de mes photos chez moi ou à proximité, dans les bois, au bord de l'étang, près de l'église en ruine... Je prévois d'y créer un espace spécifique pour réaliser d'autres mises en scène, un atelier qui permettrait un échange avec autrui. Nous habitons la Vallée de Chevreuse depuis 25 ans et sommes installés à Senlis depuis 10 ans. J'ai envie de m'investir culturellement ici avec l'appui des communes ! ■

Patrick Blanc



Une interprétation de "Narcisse" par Miguel Coquis : le sujet a de multiples facettes, une seule se reflète dans l'étang. Réalisée aux Vaux de Cernay.

Chauve-souris, une

Trop longtemps associée aux redoutables vampires, impressionnante par son vol saccadé, la chauve-souris est un drôle d'oiseau de nuit, ou plutôt un mammifère (le seul au monde qui vole) craintif, fragile et fort utile qui gagne à être connu. Dévoreuse d'insectes, championne de la navigation au sonar, c'est aussi la petite protégée de l'équipe environnement du Parc.



Vespertilion de Beichstein

Curiosité de la nature, la chauve-souris possède, en guise d'ailes, des mains aux phalanges et métacarpes allongés, reliés par une fine membrane de peau appelée patagium, une particularité qui la classe dans l'ordre des chiroptères (du grec cheiro = main et ptera = aile). On en connaît plus de 930 espèces dans le monde. Sur les 33 espèces qui vivent en France, deux n'ont été découvertes que l'année passée.

Festin d'insectes pour chasseur insatiable

La chauve-souris est très utile. À lui tout seul, un Vespertilion de Daubenton ne pèse qu'une dizaine de grammes et consomme pourtant plus de 60 000 insectes pendant toute une saison. Les moustiques n'ont qu'à bien se tenir !

Autant dire que les quelques chauves-souris que nous voyons tourner autour de nos maisons font mieux que la plus efficace des bombes insecticides. Tout en préservant la bio-diversité, ce qui n'est pas le cas de bon nombre d'insecticides, soit dit en passant. Le DDT, utilisé massivement dans les années 60-70 et dont des effets toxiques subsistent encore, est l'un des principaux responsables de la forte

régression des chauves-souris en France. Si l'on y ajoute les remembrements, la diminution des prairies et haies, l'abattage des arbres creux, la destruction (souvent involontaire) de ses gîtes, on comprend que notre brave petite chauve-souris, malmenée de toutes parts, soit aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. En France, toutes sont légalement protégées.



Vespertilion de Natterer

Recette de bon voisinage

- Interdire en hiver l'accès des souterrains et carrières désaffectés au public,
- Maintenir des accès aux combles et clochers,
- Traiter les charpentes en hiver, mais pas en été (préférer le sel de bore, aux produits organo-chlorés qui empoisonnent les chauves-souris),
- Ne pas condamner les ouvertures par des grillages (préférer les grilles à l'horizontale, espacées de 12 à 13 centimètres, qui suffisent à exclure les pigeons),
- Ménager une découpe dans le haut des portes de granges. Dimensions : 10 cm de haut x 30 à 40 cm de large,
- Ne pas manipuler cet animal sauvage et protégé.

Exemple d'insertion de briques creuses dans la voûte d'un pont. Les chauves-souris pourront s'y installer à l'automne et durant l'hiver. ▼



Exemple de protection d'un gîte d'hibernation à l'aide d'une grille à barreaux horizontaux (Saint-Rémy-lès-Chevreuse) ▼



si discrète amie

Sous notre climat, toutes ont un régime exclusivement insectivore. Aux beaux jours, quand les insectes prolifèrent, la chauve-souris s'active du soir au matin à la chasse. Pour s'orienter dans le noir par écholocation, elle émet des ultrasons par la gueule ou le nez et les réceptionne par les oreilles, ce qui ne l'empêche pas d'utiliser également ses autres sens, odorat et vue, selon les circonstances. Maligne, elle va ainsi chasser à vue autour d'un lampadaire, évite d'utiliser son sonar en quittant le gîte pour ne pas se faire repérer par la chouette, fait jouer sa mémoire dans ses lieux favoris.

Les saisons imposent leur rythme

Quand vient l'automne, son appétit s'aiguisé dans la perspective de la longue hibernation qui l'attend et elle se dépêche de prendre du poids (plus de 30%). C'est aussi la saison des amours, mais par souci d'économie d'énergie, l'ovulation est bloquée jusqu'au printemps. Le rythme biologique de la chauve-souris va en effet se ralentir progressivement, passant de 600 à seulement 10 battements cardiaques par minute en léthargie. Il lui suffit alors de respirer une fois toutes les 20 à 30 minutes, de se réveiller toutes les trois à quatre semaines pour satisfaire ses besoins naturels et de se déplacer si nécessaire, avant de replonger dans son paisible sommeil.

C'est entre fin mars et début mai, selon les espèces et l'état du garde-manger, que notre chauve-souris sort de cette longue phase de léthargie avec un appétit d'ogre, pour reconstituer ses réserves. La femelle met bas en juillet un petit (rarement deux), qu'elle allaite environ quatre semaines, période critique pour le jeune qui reste accroché au ventre de sa mère.

On déménage de la cave au grenier

Résidence d'été, habitat hivernal, refuge de transit : après le couvert, le gîte est essentiel dans la vie des chauves-souris de notre région. Elles passent l'hiver presque exclusivement en milieu souterrain ou dans les cavités d'arbres pour les espèces forestières. Carrières, glaciers, caves et souterrains de châteaux font l'affaire, pour peu qu'il s'agisse de lieux peu fréquentés où règne une forte humidité, à l'abri du gel et des changements importants de température. En mai, les femelles s'installent sur les sites de mise-bas d'où les mâles sont exclus. Combles de granges, maisons ou clochers offrent aux jeunes la chaleur nécessaire à leur développement. Elles quittent ces habitats à la fin de l'été, une fois venue la saison des amours. L'accouplement a lieu sur des sites de transit, vieux ponts ou granges, en général.

Dans tous les cas, il est souhaitable de respecter l'intimité des chauves-souris et de ne pas les déranger (effrayer la femelle qui allaite, sortir la chauve-souris de son hibernation peuvent avoir des conséquences fatales). Il faut aussi prendre garde à préserver les différents gîtes où se suspendent les chiroptères. Quand on restaure de vieux ponts, par exemple, cela veut dire maintenir des fissures ou insérer des briques creuses dans la voûte.

Communes, entreprises, habitants, chacun d'entre-nous peut, en effet, contribuer à protéger ces espèces menacées, en maintenant l'accès à leurs habitats saisonniers, en y prévoyant les aménagements utiles, en les laissant vivre leur vie tranquillement. Toutes les petites attentions comptent. ■

Hélène Dupont



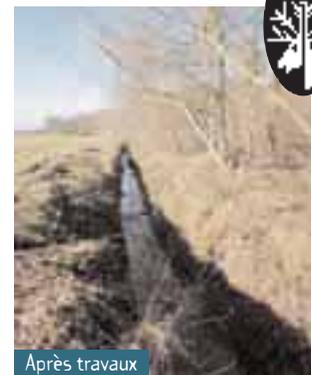
Sur le territoire du Parc, où certains milieux n'ont pas encore été étudiés, 12 espèces de chauves-souris sont déjà répertoriées. Alexandre Mari, chargé d'études milieux naturels et environnement du Parc, leur rend visite, effectue des comptages, observe leurs comportements, avec toute la sollicitude et la discrétion nécessaires. Disponible pour tous conseils et recommandations, il souhaite aussi connaître vos propres observations, qui peuvent utilement contribuer à la connaissance et à la protection de nos espèces locales.

Que fait le Parc ?

L'entretien de rivière suit son cours



Avant travaux



Après travaux



Décembre - janvier : toilettage d'hiver pour les berges sur le Rhodon, les rus du Feu de la Saint-Jean, des Vaux et du Pommeret.

Laurent Martin, chargé d'études milieux naturels et environnement au Parc a repéré auparavant l'état initial des berges, établi le diagnostic et arrêté la liste des travaux à faire : débroussaillage de ronciers, abattage des arbres qui menacent de tomber, évacuation de déchets qui encombrant le lit des cours d'eau. Le principe retenu, c'est un entretien sélectif et ciblé : "Inutile d'en faire trop. Il suffit d'assurer le libre passage de l'eau, d'éviter les formations d'embâcles et, au-delà de cet aspect hydraulique, on vise également un but écologique, qui est de maintenir la rivière vivante, par exemple en préservant des remous et courants, favorables aux micro-organismes qui participent à l'épuration naturelle et donc à la qualité de l'eau". Une entreprise spécialisée a ensuite été retenue pour réaliser ce chantier.

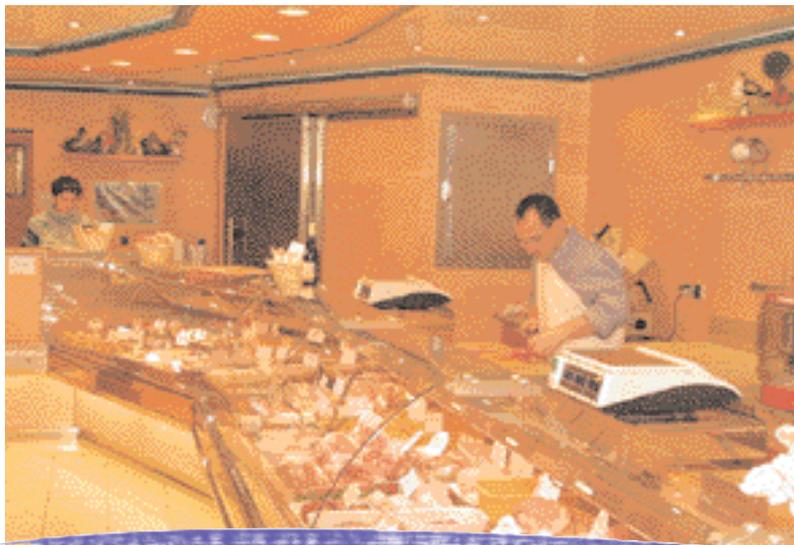
Rappelons que le bassin versant de l'Yvette amont et de ses affluents représente quelque 36 kilomètres de cours d'eau. L'entretien se fait par rotation, une fois tous les trois à quatre ans, et sur différentes portions de cours d'eau, de façon à laisser intactes des zones naturelles de broussailles, qui serviront de refuge aux espèces animales et végétales et limiteront l'impact des travaux sur le milieu. Ces travaux d'entretien de berges devraient logiquement incomber aux riverains, pour la plupart privés, mais compte tenu de leur caractère d'intérêt général (reconnu par enquête publique), c'est le Parc qui en assure la maîtrise depuis 1999, pour une période de cinq ans. Les communes concernées apportent 60% du financement, l'Agence de l'eau le complètent.

A ce jour, ce sont 56 entreprises qui ont bénéficié de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce. L'opération se poursuit en 2003 avec déjà sept nouveaux projets en cours. Gros plan sur quelques-uns de ces commerçants qui bougent pour satisfaire les chalands que nous sommes.

Une boulangerie, un café-bar, une supérette, une librairie-papeterie ou un blanchisseur... Autant de lieux propices aux rencontres, bavardages, échanges des potins du jour. Certains commerçants, au-delà des opérations traditionnelles destinées à attirer le chaland (décoration de vitrines, promotions...), vont jusqu'à créer des événements et animations originales qui dépassent leur fonction purement économique et contribuent à la qualité de la vie dans nos bourgs et villages. Preuves à l'appui, ces commerçants dont les projets ont été soutenus par le Parc.

Le temps des loisirs sera créatif...

Une idée pour occuper vos temps libres, week-ends et autres RTT ? Une envie de réaliser une création originale, ou tout simplement de faire un cadeau pas banal ? Allez donc faire un tour à la boutique "Créatives Passions - Le plaisir artistique". Dans la rue principale de Chevreuse, succédant à la restauration rapide qui avait remplacé l'ancienne bijouterie, ce magasin a ouvert ses portes à l'occasion des fêtes de fin d'année. Danièle Bagault-Oltean y propose toute une gamme de fournitures et matériels pour les beaux arts et les loisirs créatifs. Elle va bientôt installer dans la cour un four de cuisson qui pourrait rendre service à ses clients, peut-être aussi à des écoles, associations, artisans du Parc. Plus tard, elle compte développer des activités annexes, mini-expos, démonstrations d'activités manuelles et artistiques, comme l'émaillage ou le décor sur porcelaine où elle excelle. Vous pouvez non seulement lui demander conseil (elle est là pour ça), mais aussi lui faire toutes sortes de sug-



gestions (elle adore). Seuls freins à l'imagination, le temps et la place risquent parfois de manquer.

L'alimentation en bonne place

A Saint-Rémy-lès-Chevreuse, l'installation récente de deux nouveaux commerçants place du 14 juillet contribue à animer ce quartier tout au long de la journée.

C'est d'abord la boucherie-charcuterie qui a réouvert ses portes, début octobre, après agrandissement de la boutique et création d'un nouveau laboratoire. Pour ces gros travaux de modernisation qu'ils avaient prévus en total respect des normes environnementales, les repreneurs du fonds, Brigitte et Sylvain Sainsot, ont fait exclusivement appel à des entreprises artisanales locales. Leur projet a bénéficié de l'aide maximale prévue par l'ORAC, soit quelque 12 000 €. "Cette subvention a été la cerise sur le gâteau pour le bouclage de notre projet. Tout s'est fait simplement et rapidement avec nos différents interlocuteurs, syndicat de la boucherie, chambre des métiers et Parc". Les clients de la boucherie, pour leur part, sont assurés de pouvoir acheter en toute confiance : l'offre est constituée uniquement de produits labellisés de qualité.

Même souci de qualité et de satisfaction de la clientèle de la part d'un nouveau magasin d'alimentation qui, en ce mois de janvier, a

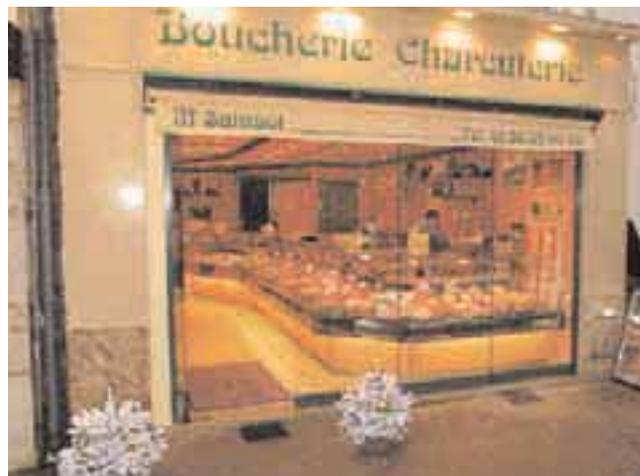
Repères



"Soutenir et développer les activités pour conserver un territoire vivant", c'est l'enjeu n°6 de la Charte du Parc, qui "encourage l'adaptation et le développement des activités artisanales, commerciales et de service".

Les interventions du Parc en faveur des entreprises concernées - recommandations, conseils et diagnostics, subventions attribuées dans le cadre de l'ORAC - contribuent notamment à favoriser leurs projets de création ou d'extension d'activité, d'aménagement ou de modernisation des locaux.

Bilan de l'ORAC fin 2002 : 56 projets agréés en quatre ans, 297 000 € de subventions attribuées, correspondant à environ 960 000 € d'investissements.



qui bougent



accroché son enseigne, "La Tétragone", produits biologiques". Jean-Pierre Breton et Stéphane Definod y proposent de l'épicerie, des produits diététiques, surtout des produits frais qu'ils achètent en quasi-totalité à des producteurs bio des Yvelines (mais ils sont bien obligés d'aller voir ailleurs pour les

oranges...). La traçabilité et la fraîcheur des aliments sont ainsi garantis : les salades sont cueillies chaque jour dans le champ d'un maraîcher voisin, les graines et légumes anciens (comme la tétragone, justement), adaptés au terroir local, invitent à concocter de savoureuses recettes. Plus tard, l'offre devrait s'étendre aux produits fermiers et autres spécialités du Parc. "Notre nouvelle activité de commerçants ne nous empêchera pas de poursuivre notre action au sein de l'association La Vallée, consacrée à la culture bio et à la bio-dynamique, à l'information et au conseil du public sur les questions alimentaires, l'écoproduction, le jardinage biologique...", précise Jean-Pierre Breton. Gageons que cet aspect pédagogique et didactique de leur engagement sera un attrait supplémentaire pour leurs clients. ■

Hélène Dupont

*sorte d'épinard



Les relations, ça compte

On pouvait craindre la fermeture définitive de la boucherie de Cernay-la-Ville, mise en vente après le départ en retraite de l'ancien boucher. On se réjouit donc de l'installation d'un jeune dès septembre dernier, Frédéric Bouhours, qui travailla chez les Sainsot avant que ce couple ne vienne s'installer à Saint-Rémy-les-Chevreuse. Ces derniers l'ont mis en relation avec le chargé de mission développement économique du Parc, qui leur avait fait part des recherches en cours pour trouver un repreneur intéressé par cette affaire cernaysienne.

Pré-diagnostic environnemental : une formule gagnante

Sont concernés les restaurants et artisans alimentaires, pour lesquels le Parc a relancé cet automne la démarche des pré-diagnostic environnementaux, en partenariat avec la chambre de commerce et la chambre des métiers. Le pré-diagnostic qu'elles établissent au cours d'une visite sur place a pour objet d'évaluer la situation d'un établissement au regard des normes environnementales en vigueur et de mettre en relief les améliorations à apporter. Il ne s'agit pas pour elles d'apprécier la décoration florale de la salle ou de la boutique, mais de s'assurer de ce qui est fait en matière de limitation de bruit, de conditions

d'hygiène, d'économie d'eau et d'énergie, de rejets polluants..., tout un ensemble de normes qui vont jusqu'à l'intégration du bâti dans son environnement. A noter que l'opération bénéficie du plein soutien des mairies. Les communes concernées ont toutes participé aux réunions préparatoires, identifié et sensibilisé les commerces susceptibles de bénéficier de ces études.

Pour toute information sur les normes environnementales applicables aux métiers de bouche, les aides existantes, le complément de financement proposé par le Parc, appelez Olivier Sanch à la mission développement économique du Parc (ligne directe : 01 30 52 89 46).

Nouveau restaurant à découvrir

"L'Assiette Gourmande" à Saint-Rémy-les-Chevreuse, déjà bien connue des gourmets, a participé au concours culinaire organisé par le Parc. Elle a par ailleurs bénéficié d'un diagnostic pré-environnemental, tout comme le nouveau restaurant "O'Mille Pâtes" à Dampierre, qui a succédé à la crêperie Brocéliande.



Le domaine de St-Benoît

Tout chasseur sachant chasser doit savoir où se cache l'ONCFS (anciennement ONC). L'établissement public occupe l'ancienne ferme Rothschild à Saint-Benoît, hameau d'Auffargis. Sur ce domaine considéré autrefois comme la première exploitation agricole française, sont menées de remarquables études et recherches en faveur de la faune sauvage.



Avant la Révolution, la ferme de Saint-Benoît était rattachée à l'Abbaye des Vaux de Cernay. En 1791, elle fut vendue comme bien national. La baronne Nathaniel de Rothschild l'acquiert fin 1882. Louée et exploitée en métayage jusqu'en 1919, la ferme fut reprise en main par le baron de Rothschild qui en fit une ferme d'expérimentation zootechnique qualifiée, selon un texte de l'époque, de première exploitation agricole française. Le domaine fut acquis par l'État en 1955 pour y accueillir un centre d'élevage expérimental de gibier, puis l'Office National de la Chasse (ONC). Depuis 25 ans, la ferme a été petit à petit transformée en bureaux.

Ferme en activité !

Ferme ou fourmilière ! Plus de 100 personnes travaillent à l'ONCFS, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage à Saint-Benoît, dans les services des directions nationales financières, d'étude et recherche, du développement, de la police et de la documentation. Autour des bâtiments, l'ONCFS gère un domaine de 900 hectares dédié pour moitié à ses recherches sur la faune, et pour l'autre moitié, à l'exploitation sylvicole confiée par location à l'Office National des Forêts. Placée sous la tutelle du ministère de l'écologie et du développement durable, l'ONCFS est avant tout un organisme technique dont les principales missions couvrent la police de la chasse (respect de la réglementation, organisation de l'examen du permis de chasser, stages de formation, gestion des 1400 gardes nationaux), la connaissance et la gestion de la faune et de ses habitats.



Dans son rôle d'observatoire national de la faune et de centre national d'étude et de recherche, l'ONCFS réalise à Saint-Benoît un travail d'importance que l'on ne soupçonne pas. Hubert Géant, gestionnaire du domaine et directeur de la police de la chasse, nous l'explique.

Terres d'expertises

"Nous avons un conservatoire de souches de faisans sauvages, de faisans vénérés, communs, chinois, versicolores... Ces élevages permettent de reconstituer des populations sauvages menacées. Ce ne sont pas des oiseaux destinés à être lâchés pour une partie de chasse privée. Notre démarche est de gérer les équilibres biologiques des espèces et de leurs milieux naturels. Notre centre d'éco-toxicologie mesure la nocivité de produits sur la faune sauvage, tels les traitements phytoagricoles qui ne sont testés que sur le rat ou le colvert. L'ONCFS étudie les aménagements propices à la faune dont l'habitat en plaines

Pour une chasse raisonnée

Tandis que le petit gibier de plaine disparaît, les populations de chevreuils, cerfs et sangliers s'accroissent dans des proportions inquiétantes. Dans les Yvelines, la surface des cultures céréalières détruites est passée en trois ans de 328 ha à 731 ha. Les collisions routières sont de plus en plus fréquentes, sans parler des jardins et bords de routes labourés. La FICEVY, Fédération interdépartementale des chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines qui dédommage les dégâts agricoles provoqués par la faune, a décidé de prélever cette saison davantage de sangliers durant une période de chasse plus longue.

Quoi qu'il en soit, la Fédération comme l'ONCFS prône auprès de tous les chasseurs le plus grand respect du partage des espaces naturels entre utilisateurs. Ces bonnes pratiques de la chasse sont rappelées lors des quatre sessions de formation obligatoire au permis de chasser. Une charte de bonne conduite « Randonnée et chasse » a même été diffusée en Ardèche et le sera prochainement en Eure-et-Loir. À quand en Ile-de-France ?

domine la chasse



Habituellement fermée au public, la ferme de l'ONCFS ouvre sa cour lors de la fête des plantes d'Auffargis, cette année les 10 et 11 mai.

agricoles (remises, haies denses, bosquets...) s'amenuise ; divers essais de cultures ont été réalisés à cet effet sur des terres en jachères. 80 types de semences y ont été plantés : des variétés de choux, de radis, de seigle forestier, de millet, de méllilot (une luzerne rustique), pour accueillir et nourrir les animaux. Actuellement, nous poursuivons un programme de recherches sur le parasitisme des merles et des lapins de garenne avec le concours d'une université."

Le centre national de Saint-Benoît est ainsi en perpétuelle effervescence, conjuguant son rôle de promoteur de la chasse avec ceux de conservation et de restauration des milieux.

Le service documentation riche d'ouvrages hautement spécialisés est accessible sur rendez-vous. ■

Patrick Blanc

Que fait le Parc ?

La signalétique dans les communes du Parc

Le Parc a étudié une gamme de mobilier afin de répondre aux besoins des personnes se déplaçant sur son territoire. Adaptée au contexte de la Haute Vallée de Chevreuse, la signalétique proposée devrait satisfaire les communes et les acteurs économiques. L'installation d'enseignes et pré-enseignes est, en effet, très réglementée dans un Parc naturel régional : toute pose est soumise à autorisation de la mairie et les publicités y sont interdites. L'équipement défini se compose de trois outils :

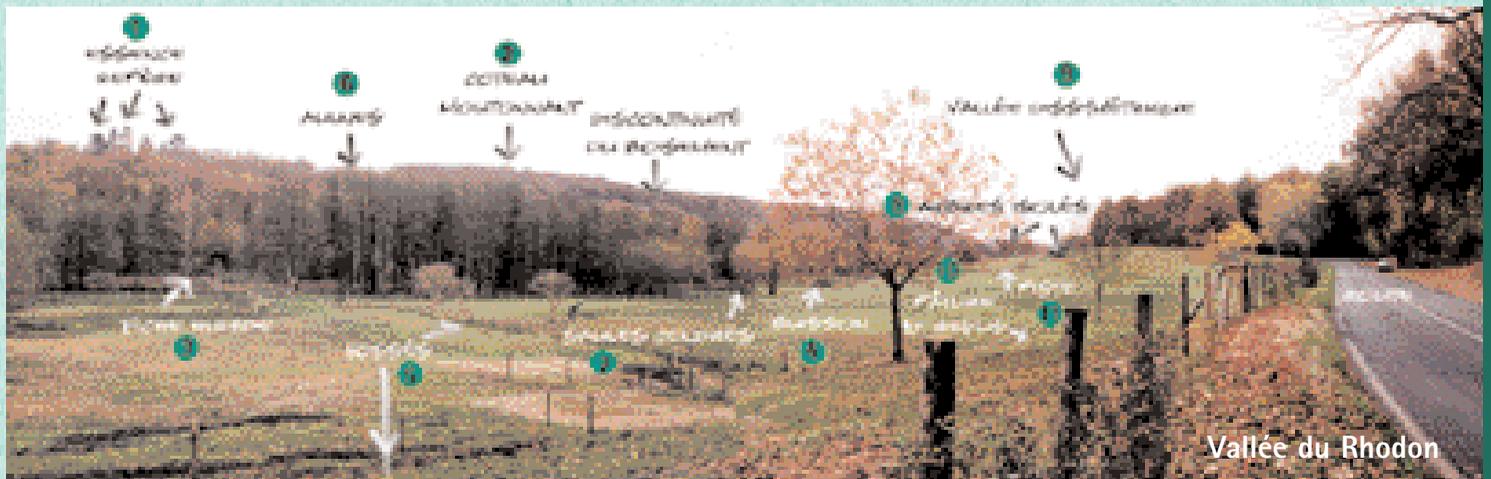
- le plan Relais-Information-Service (RIS) qui comporte une carte du Parc et une carte de la commune sur laquelle sont mentionnés ses équipements et ses activités,
- des barrettes signalétiques d'information,
- des pré-enseignes qui signalent des activités tels :
Restaurant, Garage, Station-service, Commerces, Ferme, etc.



Si vous exercez une activité commerciale et souhaitez installer ou remplacer une enseigne, le Parc a édité pour vous un petit guide agrémenté de conseils. Demandez-le à la Maison du Parc, au château de la Madeleine à Chevreuse, ou par téléphone au 01 30 52 09 09.

Le paysage est un patrimoine

Clés et codes le "lire".



Vallée du Rhodon

Il y a quelques années, avant d'importants travaux de reconquête du fond de vallée, ce paysage s'enrichissait et les vues se fermaient.

- 1 de hautes silhouettes sombres se détachent sur la ligne de crête. Les grands conifères, très prisés à la fin du XIX^e siècle pour marquer les domaines, révèlent ici la présence du domaine de Beaugardard.
- 2 le front boisé, homogène et continu, isole visuellement la vallée du plateau sans rien laisser présager des paysages situés au-delà du versant. Chênes, charmes et châtaigniers se plaisent sur ces coteaux sableux. Une irrégularité est le signe d'une occupation du sol différente : ici un château.
- 3 en fond de vallée, entre le bief et le Rhodon, des fragments de roselière et une friche humide se développent sur des terrains tourbeux, gorgés d'eau.
- 4 très florifère, le prunellier blanchit le premier dans les haies dès le mois de mars. Oiseaux et insectes y trouvent refuge.

- 5 creusés pour désengorger le terrain, ils alimentent en eau le bief, tout en rendant possible le pâturage. Des clôtures empêchent les vaches de les détruire par leur piétinement.
- 6 disposés en cordon le long du bief, ils en soulignent le cours. On les repère aisément en fond de vallée, sur les bords de rivière dont ils maintiennent les rives, à leurs silhouettes pyramidales, leur feuillage caduc vert sombre qui ne roussit pas et leurs fruits en forme de mini-pommes de pin qui restent sur les arbres tout l'hiver.
- 7 ces arbustes aux silhouettes touffues et au léger feuillage gris jaune sont des indicateurs des terrains très humides.

- 8 des chênes et des frênes apportent de l'ombre aux animaux. Ils créent aussi des repères spatiaux qui donnent de la profondeur au paysage.
- 9 formées à l'ère quaternaire, les vallées du nord du Parc résultent d'une érosion plus forte (par alternances de gels et dégels) sur le versant abrupt le plus exposé (nord, orienté au sud), que sur le versant sud, en pente douce plus propice à l'agriculture.
- 10 régulière et non rase, elle est le signe d'une prairie broutée par des bovins. On appelle "refus" les plantes laissées par les animaux, comme çà et là des touffes sombres de joncs, trop durs.
- 11 pour passer d'une prairie à l'autre, les animaux empruntent le même itinéraire

Cécile Lauras

Situé à Choisel, l'élevage de Pierre Terran est aujourd'hui connu pour avoir fourni au film "Le Peuple Migrateur" de Jacques Perrin des spécimens de bernaches à cou roux. Mais au-delà de cette éphémère célébrité, une véritable passion pour les palmipèdes, les sciences et l'informatique a permis à cet éleveur inventif de développer des techniques d'incubation uniques qui associent méthodes naturelles et assistance par ordinateur.

Pierre Terran est arrivé il y a trente ans dans ce fond de vallée humide. Attiré par la source qui traverse son terrain, il peut enfin s'adonner à sa passion secrète : les canards. Il aménage de petites mares, des îlots, construit des abris et bricole des mangeoires. "Cette source qui ne gèle jamais et reste au plus froid de l'hiver à 9° est une véritable aubaine. J'y ai installé une pompe à chaleur, qui récupère les calories de l'eau et je chauffe ainsi toute ma maison. Les canards quant à eux ont besoin du contact de cet élément liquide pour produire une huile qui rend leur plumage imperméable et se protéger du froid."

Les oiseaux de toutes plumes sont ici chez eux



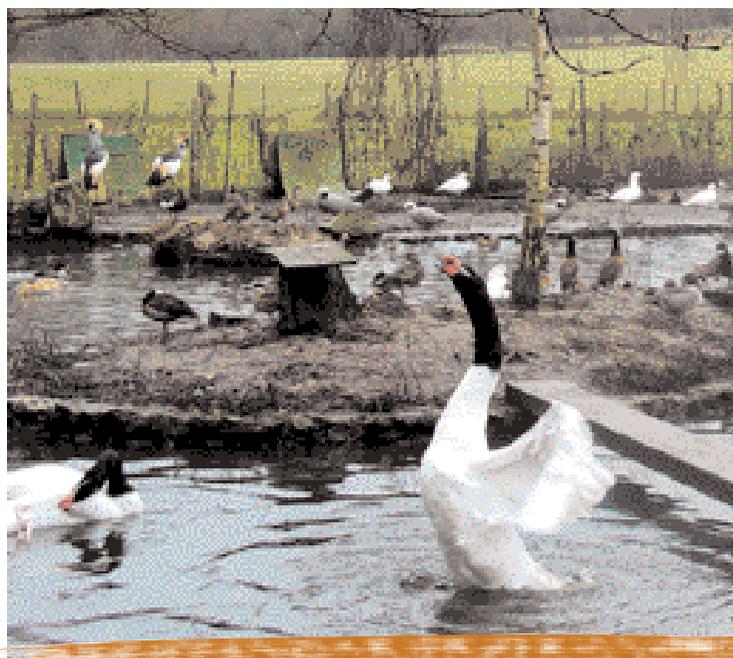
Dendrocygnes veufs

Un rapide tour des bassins nous confirme que les oiseaux de toutes plumes une centaine au total, sont ici chez eux : les Sarcelles Puna, Garrot d'Islande, Grues Couronnées, Oies de Ross et autres Mandarins, pataugent, barbotent, picorent et cancanent joyeusement. Perchés dans les arbres, de gros Dindons à Epaule jaune et des Poules noires de La Flèche complètent ce bestiaire insolite.

Point de filet ou de cage. Ici, les animaux nés exclusivement en captivité, s'ébattent en semi-liberté. Quelques plumes coupées leur permettent de voler, mais pas assez haut pour franchir les clôtures. "D'ailleurs ils n'ont pas de raison de le faire, ils ont le gîte et le couvert" remarque Pierre. "De plus, laisser en totale liberté des espèces non indigènes représenterait un risque de pollution génétique pour la faune locale."

De l'herbe, du blé et des granulés constituent l'ordinaire du repas. Pierre reconnaît chacun de ses canards. Il décrit avec affection l'Oie Empereur "Pépère" qui lui mange dans la main, l'instinct grégaire des Dendrocygnes Veuf ou le caractère dominateur du Cygne à col noir.

Mais sa vraie passion commence avec la reproduction. Un éleveur



d'espèces sauvages doit d'abord savoir recréer l'environnement pour que les animaux se reproduisent en captivité. Mais le problème essentiel, c'est surtout l'incubation des œufs. La couvaie naturelle des œufs par les parents n'est pas la meilleure solution : rivalité de territoire, piétinement accidentel, petits prédateurs causeraient beaucoup de pertes. Seule solution : placer les œufs après la ponte dans des couveuses artificielles. Beaucoup de paramètres physiques entrent alors en ligne de compte. "C'est pour cela que j'ai commencé à m'intéresser à l'informatique, précise Pierre. C'est un outil fabuleux pour mémoriser et interpréter les données."



Dendrocygnes veufs

Un logiciel pour couvrir les petits

Technicien inventif, Pierre a donc récupéré des armoires de toutes sortes et fabriqué des systèmes de ventilation, de retournement, de chauffage et d'humidification pour que ses poussins soient comme dans un vrai petit nid douillet. Au cœur de son antre, pour perfectionner l'installation, il a développé un logiciel qui lui permet, depuis son ordinateur, de couvrir "ses petits".

Du fond de sa coquille poreuse, l'embryon respire et se nourrit des réserves de l'œuf. Cette activité métabolique fait perdre idéalement 15 % de poids à l'œuf, créant ainsi une petite poche d'air où le poussin viendra commencer sa respiration pulmonaire avant de briser sa coquille. Trop d'humidité, pas assez de chaleur ou d'air peuvent



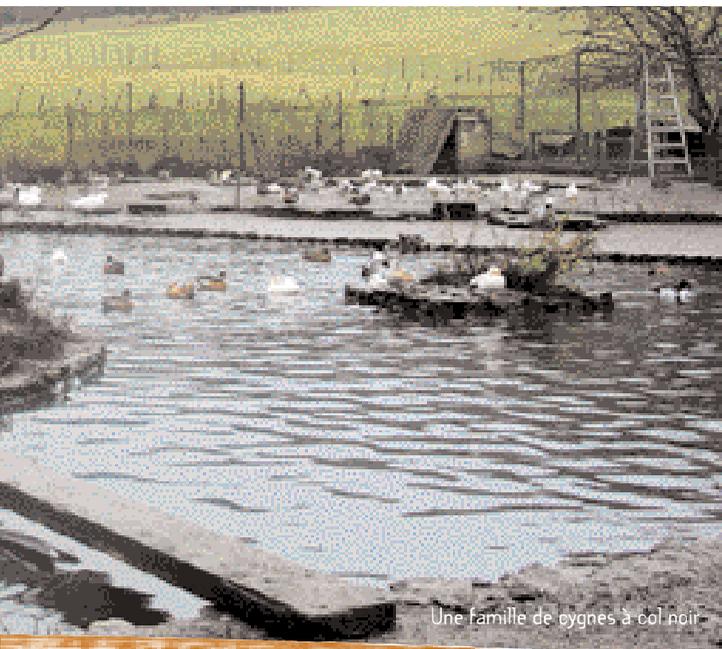
▲ Mandarin

Repères



D'abord passion individuelle, cette activité d'élevage s'inscrit aussi dans les objectifs énoncés par la charte du Parc : éviter la transformation du territoire en zone uniquement résidentielle, contribuer à entretenir les fonds de vallée gagnés par la friche ou la forêt, favoriser les activités économiques pour conserver un territoire vivant.

L'informatique



Une famille de cygnes à col noir



être pourtant fatals au poussin qui meurt alors avant l'éclosion. Grâce à son logiciel baptisé *Softincub*, un pied à coulisse et une balance électronique reliés à l'ordinateur, Pierre mesure, pèse et suit l'évolution de chaque œuf. En fonction du poids initial, des caractéristiques propres à l'espèce et aux géniteurs, une courbe de poids idéale apparaît à l'écran. "Si une évolution anormale est repérée, je peux ainsi dès

les premiers jours modifier les conditions d'incubation et tenter de sauver les œufs en danger". Cela permet d'accroître considérablement les résultats. De nombreux "miraculés" barbotent dans la mare, ignorant qu'ils sont l'expression vivante d'une symbiose entre évolution naturelle et génie technologique.

Softincub a par ailleurs été testé pour le tournage du film *Le Peuple migrateur*. "Des centaines d'oiseaux devaient être familiarisées à l'homme et aux ULM. Il fallait donc que chaque imprégnateur puisse faire éclore les œufs sur le lieu de préparation et à des périodes décalées". Avec le logiciel de Pierre, la programmation des naissances a pu se faire sans problème. Des œufs de Bernache Nonette, pondus en France, ont ainsi été transportés en cours d'incubation par avion... pour aller éclore en Islande !

Aujourd'hui retraité, Pierre déborde toujours de passion et d'énergie. Sans abandonner ses mares et ses canards, il envisage de commercialiser son logiciel qui offre à ses yeux de nombreuses potentialités : "Pour les spécialistes du Parc Animalier de Rambouillet ou d'autres centres d'élevage et de protection, *Softincub* pourra permettre d'accéder à des paramètres techniques nouveaux et de partager des connaissances jusque-là réservées à une élite. C'est aussi un moyen pour contribuer à la sauvegarde d'espèces menacées." ■

Virginie Le Vot

Que fait le Parc ?



Le p'tit chantier dans la prairie

A Milon-la-Chapelle, la prairie de la Pouffille, encore récemment abandonnée à la friche, a retrouvé ses verts pâturages. Le propriétaire a en effet sollicité l'aide du Parc pour réaliser des travaux d'aménagement dans ce fond de vallée humide. Conseils techniques et subventions à 40 % des travaux (pour une aide de 12 750 €) auront permis d'engager des aménagements importants : réalisation de clôtures,

débroussaillage, création de mares, plantation de haies, requalibrage de fossés, écoulement des eaux. Par ailleurs, une convention avec le propriétaire prévoit les entretiens qu'il devra effectuer pour maintenir dans le temps ces espaces ouverts. Au final, ce fond de vallée s'offre donc à nouveau au regard du promeneur et les terres ont retrouvé leur vocation agricole : un troupeau de vaches y pâture à présent.



Une technicienne pour nos sentiers

Depuis quelques mois, Katell Cabel a été recrutée par le Parc naturel régional pour inspecter nos sentiers et contribuer à leur entretien, sous la responsabilité de Ghyslaine Wolff, chargée de mission "aménagement" rural. Son rôle : sillonner les 250 km de chemins balisés pour faire un diagnostic sur l'état physique, le balisage, la signalétique et réaliser une base de données cartographiques de ces informations. Outre l'entretien léger et ponctuel sur le terrain, Katell pourra aider les communes pour la réalisation de travaux nécessaires à la restauration de sentiers. Son arrivée devrait permettre, à terme, d'améliorer la gestion et le suivi des sentiers que les

nombreux randonneurs, cyclistes et cavaliers ont plaisir à parcourir. Katell suivra, par ailleurs, l'installation du nouveau mobilier rural qui va être implanté progressivement aux départs des chemins de randonnées. La création de ce poste a vu le jour dans le cadre d'un partenariat avec Gaz de France.



Balade gourmande, invitation aux plaisirs de la table, pour sa seconde édition, le concours culinaire organisé par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse avait adopté une formule des plus originales.

Sélectionnés par tirage au sort au mois d'octobre, 12 habitants du Parc composaient le jury chargé de sillonner et d'évaluer les restaurants engagés dans le concours culinaire... Leur rôle : se réunir autour de repas conviviaux et décerner des appréciations sur les menus et les plats dégustés. Mais plus qu'une compétition entre restaurateurs, ce concours culinaire est avant tout une occasion de faire découvrir les milles et un plaisirs de la gastronomie en Haute Vallée de Chevreuse. Originalité d'une recette, charme d'un cadre, saveur des produits du terroir, subtilité des goûts, histoire d'un lieu..., le tour de table qui suit vous livre les impressions, émotions et réactions des reporters gourmets et gourmands.



L'avis du jury

Catégorie "tradition" (menus à moins de 25 €)

Le Brigandville : avec une carte variée et créative qui aime à marier les saveurs subtiles, cette auberge offre un accueil convivial et n'a donc rien du coupe-gorge que son nom pourrait suggérer. Amateur de nouveauté, ne passez pas votre chemin !
Mention du jury pour l'originalité et l'excellent rapport qualité prix du menu.

La grange Chevrotine : avec sa grande cheminée rustique, cette petite salle simple et chaleureuse évoque la ferme familiale où l'on sert de bons petits plats. Le jury a apprécié la carte qui propose justement une sélection de plats traditionnels tout à fait adaptés.

Au chant des oiseaux : face aux ruines de l'abbaye de Port-Royal, la grande salle de cette auberge en pierres meulières est tout à fait adaptée aux repas de famille. Les créations maison, telle la crépinette de sanglier et la variété de desserts ont retenu l'attention du jury.

Repères

Le secteur de la restauration représente un nombre d'emplois important dans l'activité économique du territoire. Il contribue ainsi à maintenir une dynamique et une vie locale. Gage de professionnalisme et de qualité, quatre établissements sur dix sont classés dans des guides gastronomiques nationaux.

A ce titre, le Parc développe des initiatives pour valoriser et soutenir les restaurants, tel ce concours culinaire.



culinaire



Catégorie "gourmand" (menu entre 25 € et 35 €)

Halte à l'Escu de Rohan : c'est un ancien relais de poste où une cheminée et de poutres vieilles de 500 ans créent une ambiance propice pour apprécier les gibiers de qualité. Si le cadre témoigne du passé, la cuisine retrouve quant à elle la grande tradition des venaisons. Le jury a été séduit par la qualité du repas.

Au bord du Lac : comme un dimanche au bord de l'eau, c'est une cuisine classique et soignée que l'on trouve à la table de cet établissement. Les viandes en sauce sont savoureuses. Pour les amateurs de promenades digestives, à la sortie, le tour du lac s'impose. Le jury a noté la recherche d'originalité dans le menu.

La choucarde : une auberge plein-champs qui offre la chaleur du feu de bois et d'un décor campagnard pour servir ses petits plats mijotés, jambon de pays, escargots et autre tête de veau. Le jury a souligné la variété et la qualité à prix raisonnable des mets proposés.



Catégorie "prestige" (menu plus de 35 €)

L'abbaye des Vaux de Cernay : si ce n'est le cadre époustouflant de cette ancienne abbaye cistercienne, dîner ici n'a rien d'une pénitence. Raffinement des plats, sommelier et cave d'exception, fastes de la table et ballet discret du service sont en harmonie avec la majesté des lieux. A découvrir pour les grandes occasions. Le jury a apprécié l'excellence du menu, à la hauteur de la réputation du lieu.

L'assiette gourmande : avec ce restaurant tout nouveau, l'essentiel est bien dans l'assiette : frais, faits maison, recherchés, les mets élaborés sont un régal pour les papilles et les pupilles. Les mignardises et granités fruités ponctuent délicieusement un repas de grande qualité. Le jury a été conquis par la subtilité des goûts et de la présentation. L'adresse gagne à être connue.

Auberge de la chapelle : du fond de sa vallée, ce restaurant vous réserve une atmosphère reposante, sobre et raffinée et un accueil chaleureux. On peut se détendre et apprécier une cuisine savoureuse, renouvelée selon l'inspiration du marché local et des saisons. Parfois des groupes musicaux s'y produisent pour donner un caractère festif à la soirée. Mention spéciale à l'unanimité du jury pour le haut niveau de prestation. ■



Le jury d'habitants

Plusieurs rencontres préalables ont été nécessaires pour mettre au point les critères d'appréciation, répartir les établissements à visiter et définir un planning. Ensuite par petits groupes de quatre, les jurés se sont retrouvés au restaurant pour partager leur repas, leurs impressions et leurs avis. Une expérience humaine au demeurant très enrichissante.

Ont été sélectionnés par tirage au sort :

- | | |
|--|---|
| ◆ Jérôme Thiebaut, Choiseil | ◆ Ginette Fichet, Saint-Rémy-lès-Chevreuse |
| ◆ Yann Garcia, Rambouillet | ◆ Olivier Bernard, Saint-Rémy-lès-Chevreuse |
| ◆ Sonia Chasles, La Celle-lès-Bordes | ◆ Danièle Rossi, Magny-les-Hameaux |
| ◆ Laurent Martin, Cernay | ◆ Christophe Peuch, Magny-les-Hameaux |
| ◆ Nicole Devos, Saint-Rémy-lès-Chevreuse | ◆ Joël Perret, Rochefort |
| ◆ François Roche, Cernay | |
| ◆ François Souman, Cernay | |

Les restaurants participants

Parmi la cinquantaine de restaurants installés dans le Parc, 9 ont choisi de recevoir le jury d'habitants pour présenter leur talent et leur savoir-faire. Les menus devaient être élaborés sur le thème du terroir en ayant recours si possible aux producteurs locaux.

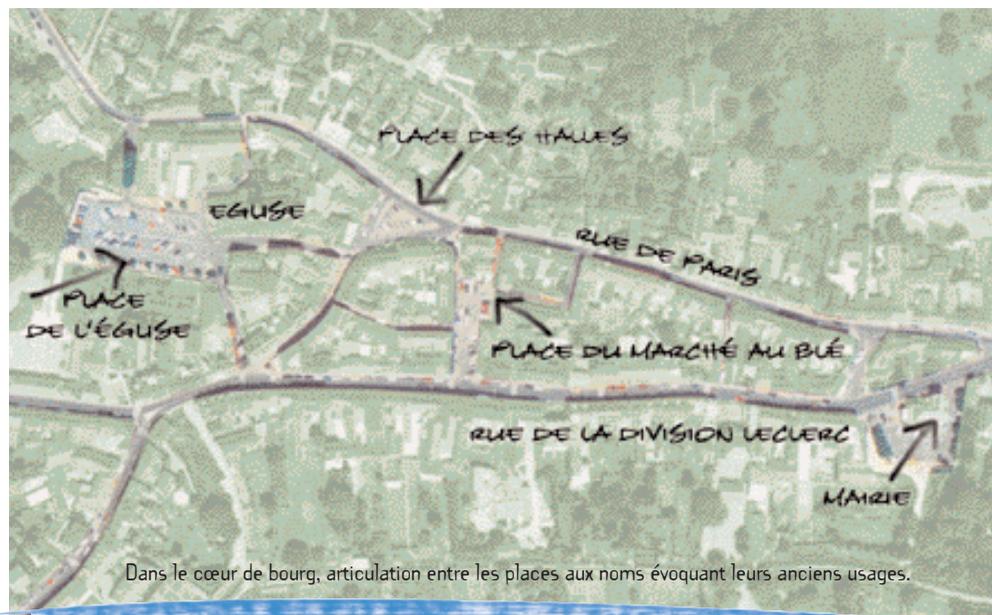
Seuls figurent au palmarès ceux ayant obtenu une notation minimum du jury :

- L'Assiette gourmande 01 30 47 46 27 (Saint-Rémy-lès-Chevreuse),
- Au bord du lac 01 30 52 00 43 (Saint-Rémy-lès-Chevreuse),
- L'Abbaye des Vaux de Cernay 01 34 85 23 00 (Cernay-la-ville),
- L'Escu de Rohan 01 30 41 31 33 (Rochefort),
- Le Brigandville 01 30 41 48 31 (Rochefort),
- La Grange Chevrotine 01 30 52 91 12 (Chevreuse),
- L'Auberge de la chapelle 01 30 52 10 00 (Milon-la-chapelle),
- La Choucarde 01 34 61 38 98 (Saint-Lambert-des-Bois),
- Au chant des oiseaux 01 30 43 73 16 (Magny-les-Hameaux)



Places publiques :

Jeu de hameaux croisés : espace public découvert, qui suis-je ?
 La place ! Ce vide spacieux, dédié aux échanges et aux rencontres. Autour d'une fête, d'un marché, d'une célébration, ou... d'un parking. Lieu vivant donc, qui mérite la plus grande attention.



Dans le cœur de bourg, articulation entre les places aux noms évoquant leurs anciens usages.

Place des grands hommes, place du monument, place... aux voitures, place libre, ou occupée. Pas toujours facile de trouver sa place. C'est net, la place n'est pas un espace anodin. Point de départ, ligne d'arrivée, elle symbolise le lieu convivial où l'on se retrouve, l'identité du bourg... Cœur de la cité, elle irrigue les artères de circulation d'où s'écoule la vie du bourg. Elle peut aussi se situer à l'écart de l'axe routier principal, telle la place des Halles à Rochefort-en-Yvelines.

Patronyme patrimonial

Nombre de places portent un nom lié à leur usage ou à leur vécu historique. D'autres participent à la mise en valeur, pour ne pas dire à la consécration, d'un bâtiment : l'église bien souvent, la mairie parfois.

Si les formes et contours de nos places ont peu évolué au fil du temps, leur aménagement a, par contre, suivi les besoins d'une vie devenue trépidante, et accessoirement motorisée. Devenues parcours d'obstacles (mobilier, voitures...) pour les piétons, les places ont aujourd'hui perdu de leurs charmes. Attraites que l'on retrouve pourtant avec plaisir lors de joyeuses manifestations, du marché aux vide-greniers, de la fête communale à l'événement associatif.



Repères

L'Atelier d'architecture, d'urbanisme et de paysage du Parc intervient, à la demande des communes, pour tous projets de valorisation des espaces publics. C'est le cas par exemple actuellement à Bonnelles, Cernay, Auffargis, Choisel, Saint-Lambert. Les architectes du Parc, par leur expertise et leurs conseils, s'intéressent à la mémoire du lieu, aux objectifs recherchés (convivialité, usages...) et aux aspects techniques de réalisation, afin que chaque projet s'inscrive dans une identité locale avec la plus grande qualité possible.

Travaux de valorisation

L'amélioration de ces espaces à vocation d'accueil intéresse tout particulièrement les communes du Parc. Plusieurs communes ont ainsi engagé des démarches de requalification de leur place. Accès, circulation, échanges, atouts et contraintes sont recensés pour établir un diagnostic complet des besoins spécifiques. L'étude est élargie aux environs, la place fonctionnant très étroitement avec le reste du quartier ou de la ville : des places de stationnement peuvent être aménagées sur un terrain ou une rue voisine pour donner plus de place aux

Observer

Impressions spatiales. La place se doit d'être appréciée dans son ensemble sol et bâti, comme un patrimoine local. Pour la découvrir, il ne faut pas se contenter de considérer sa surface, mais aussi observer son volume, du sol jusqu'aux chapeaux des cheminées ! Repérer ainsi un détail sur l'une des façades des bâtisses

élevées en bordure, telle une corniche sculptée. La place se vit comme une grande salle commune à ciel ouvert. D'où le soin apporté à la décoration de la pièce : les murs - façades - se voient avec du recul, dans leur totalité, les rues sont les portes et fenêtres de cette salle, elles offrent des échappées visuelles.



un lieu à partager



Cernay hier,
aujourd'hui et demain ?

piétons ; ralentir les véhicules nécessite des aménagements en amont. Les travaux sont une occasion de revoir les passages de réseaux (électrique, téléphone...), d'harmoniser les matériaux par leur texture et leur couleur avec le bâti ou le paysage environnant. Les pavés de grès, par exemple, ou des matériaux plus contemporains tel qu'un béton gravillonné ocre comme devant l'église à Dampierre s'intègrent très bien à nos paysages urbains. De même des surfaces simplement enherbées ou stabilisées, ou encore des alignements d'arbres, affirmeront le caractère des places rurales, ou à plus faible fréquentation. Le mobilier urbain peut également être regroupé pour plus de fonctionnalité et de discrétion : l'abri-bus, par exemple, sera combiné à une cabine téléphonique et à un panneau d'information... Finalement, il convient souvent de retrouver ou de rechercher une unité et une simplicité dans l'aménagement de la place.

Accueil assuré sur place

Parmi les études en cours, citons le projet de revalorisation de la place Paul Grimault mené par Cernay-la-Ville avec l'aide du Parc. L'objectif est de renforcer la convivialité de cette place - mémoire du lieu - en y favorisant la cohabitation voiture/piéton, l'accueil du



▲ Une salle commune en volume et à ciel ouvert.



tourisme et la tenue d'animations. Après avoir élaboré le cahier des charges, le Parc a aidé la Commune à choisir un concepteur paysagiste d'espace public urbain. En parallèle, la Commune incite les propriétaires à ravalier les façades qui entourent la place : l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) peut, en effet, apporter des aides financières et techniques aux particuliers. Un enjeu de taille pour cette place à forte circulation routière et dont l'activité commerciale dense mérite d'être soutenue activement. ■

Patrick Blanc

Que fait le Parc ?



Opération de restauration de l'habitat individuel

Dans le cadre de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Le Parc et les communes ont accordé des conseils techniques et des aides financières à des particuliers qui souhaitent engager des travaux de rénovation de leur logement. Voici deux exemples récents de subventions accordées :

● Couple propriétaire bailleur

Travaux d'isolation thermique, de plomberie sanitaire, de menuiserie, de chauffage, de remise aux normes de l'électricité pour un logement locatif en loyer intermédiaire : coût total : 33 900 €

Subventions : 11 989 €, soit PNR 35% (ANAH : 30,6% - Commune : 4,4%)

● Personne seule, retraitée, propriétaire occupant

Travaux de ravalements de façade et mur de clôture : coût total : 12 800 €

Subventions : 11 223 €, soit 87,6% (ANAH : 33,2% - Commune : 18,7% Département : 21,8% - Caisse de retraite : 13,8%)

L'OPAH concerne 18 communes du Parc: Auffargis, Bonneilles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Clairefontaine-en-Yvelines, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Le Mesnil-Saint-Denis, Milon la Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert des Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlisse.

L'OPAH A UNE DURÉE LIMITÉE.. RENSEIGNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT :
M. Sylvain Goyot - 01 39 07 82 56

Place historique

Née de la nécessité de **rassembler**, devant le siège du pouvoir, les lieux de commerce ou de croyance, la place devient le support des fonctions essentielles de la cité : l'échange et la rencontre. Le mot *place* est issu du latin *platea* et apparaît au XII^e siècle. Dans la ville médiévale, la place est d'abord fonctionnelle (place du marché). À la Renaissance, les places évoluent vers des « salles à l'air libre », on cherche à organiser et à composer l'espace urbain, à l'embellir. Ce principe se renforce à l'époque baroque, les places sont les faire-valoir des édifices.

Dans le Parc, la structure médiévale reste sous-jacente.

Dis-moi comment est ta haie,
je te dirai qui tu es !
Emplacement, choix
d'essences, aspect, intérêts
écologiques, plaisir des yeux
et du nez, vous n'imaginez
pas tout ce qu'une haie peut
abriter comme richesses.

Une haie réussie sera une haie bien adaptée à son milieu et à sa fonction. Elle sera en harmonie avec la végétation naturelle environnante que l'on aura pris soin d'observer au préalable.

La haie libre ou taillée, de type champêtre ou bocagère, est préférable aux "murs" de thuyas et autres cupressus pour plusieurs raisons : composée d'espèces du pays mélangeant arbres et arbustes aux feuillages caduques et persistants, elle présente les avantages d'une meilleure intégration paysagère, d'une meilleure souplesse dans la taille, d'une meilleure résistance aux maladies et parasites, et d'un meilleur équilibre écologique. De plus, la haie peut être un précieux auxiliaire du jardinier. Explications et recommandations.



Haie constituée d'essences variées



Haie libre



de prairie par exemple, sera composée de préférence d'essences de type locale et de forme libre : les fameuses haies champêtres. Des essences ornementales pourront être plantées côté jardin. Dans un milieu plus urbanisé, à l'intérieur d'un centre ancien de village ou d'un lotissement, la haie peut être libre ou taillée selon l'esprit du quartier, du jardin, de la maison, et selon les espèces retenues.

Bien choisir les espèces

Il est primordial de choisir des essences adaptées au milieu (humidité du sol, exposition au soleil, aux vents, aux gelées tardives, etc...), de connaître le développement naturel d'une essence végétale à l'état adulte (hauteur, volume...) et de vérifier qu'elle s'accorde avec l'espace qui l'accueillera (vue à maintenir...). Certaines essences à fort développement ne conviennent pas à la constitution de haies taillées tel le laurier palme, ou à la constitution de haies basses, tel le thuya. Pour affirmer le caractère champêtre d'une haie, il est conseillé d'associer trois à quatre espèces différentes en veillant à leur compatibilité.

L'allié du jardinier :

● Une haie d'essences locales attirera des insectes et autres invertébrés (très souvent inféodés exclusivement à la haie). Sans danger pour les cultures du jardinier, ces animaux dénommés scientifique-

Situer la plantation

Séparer un jardin d'une rue, d'un autre jardin ou d'un espace cultivé peut imposer des choix différents. Pour mieux appréhender l'impact paysager, n'oublions pas que la haie se voit des deux côtés : de chez soi, mais aussi de l'extérieur. Une haie située en contact avec un environnement rural et naturel, en bordure

Exemples d'arbustes à caractère champêtre

Amelanchier des Bois, aubépine monogyne, bourdaine, charme commun, cornouiller sanguin, cytise, églantier odorant, framboisier, groseiller commun, houx commun, lilas, néflier, noisetier, prunellier, saule cendré, sorbier des oiseaux, sureau noir, troène commun, viorne, obier, boule de neige...



Repères

Près de 90 % du territoire du Parc est constitué de propriétés privées. Pour préserver des espaces naturels riches pour la faune et la flore et conserver les paysages caractéristiques de notre région, la participation des particuliers est essentielle : un «petit geste» d'un ensemble

d'habitants peut avoir de grands effets sur le territoire. À l'échelle d'un quartier ou d'un bourg, toutes les haies individuelles constituent un réseau profitable à la petite faune et contribue au maintien de la diversité écologique. Elles font aussi le charme de nos rues et villages.

haies champêtres

ment arthropodes, seront la pitance quotidienne des oiseaux insectivores, qui pourront par ailleurs s'installer dans la haie pour y nicher. Ces oiseaux, une fois sur place, s'abattront aussi sur les insectes ravageurs des légumes du jardinier. Voilà de quoi éviter l'utilisation de produits insecticides jamais sélectifs et donc dangereux pour l'ensemble de la faune « à sang froid » du jardin. Certaines familles d'insectes (coccinelles, mini-guêpes, petites punaises, syrphes —sorte de mouche—, acariens prédateurs...), sont également elles-mêmes de redoutables dévoreuses d'insectes ravageurs des jardins.

● Une haie qui fleurit attirera les insectes floricoles, formidables agents naturels de la pollinisation, très profitables aux arbres fruitiers du verger et aux fleurs et légumes du jardin. Fleurie ou productrice de petits fruits, selon les saisons, la haie peut aussi devenir un vrai régal pour les yeux et le nez. Elle peut jouer par ailleurs un rôle essentiel de rétention des eaux de ruissellement, très utile en cas de fortes pluies. ■

Patrick Blanc

Besoin d'un conseil ?

Le Parc peut vous aider dans le choix des essences à planter en fonction des objectifs attendus pour des haies écologiques. N'hésitez pas à contacter l'équipe de la mission *Milieux naturels et environnement*.

Il existe une réglementation spécifique qui concerne les hauteurs, les limites séparatives et l'entretien des haies sur voie. Renseignez-vous auprès de votre mairie pour vous conformer à ces dispositions de bon voisinage.

Bibliographie

Planter des haies - Petit guide des arbres et haies champêtres par Dominique Soltner dans la collection Sciences et techniques agricoles CTA - Le clos Lorelle 49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire
Tél. : 02 41 66 38 26

Côté associations



Avant d'être un vocable ou une expérience sportive, ce "Grand tour du parc" se veut d'abord être la marque de notre attachement au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse : un ensemble de sites naturels et patrimoniaux bien sûr mais aussi des lieux d'accueil (comme les restaurants, etc).

La première idée nous en vint, en 1994, lorsque, désireuse de faire connaître au public "les agents économiques" du Parc, l'Union des Amis du Parc confia à certains de ses membres le soin de faire une étude sur le tourisme vert. Pas à pas, l'inventaire des potentialités de notre territoire, et de ces richesses a été engagé. Quelques personnes, mises au courant, sollicitèrent alors notre association pour leur faire découvrir et partager ce plaisir.

C'est ainsi que le 20 novembre 1999, une poignée de pionniers partaient de la gare de Saint-Rémy pour ce tour du Parc en sept étapes et environ 140 kilomètres. En fin de compte soixante dix personnes ont partagé cette expérience, une "belle aventure".

Près de deux années plus tard, nous sommes repartis dans l'autre sens et par de nouveaux chemins à la conquête de nouveaux horizons, supposés connus, et pourtant nous réservent pleins de surprises : celles des couleurs et des odeurs changeantes des saisons, des températures et de la direction des vents, celles encore de ces auberges de villages où nous sommes reçus en amis, la surprise aussi de rencontres avec d'autres habitants du Parc heureux de nous ouvrir et de nous présenter leur église, leur musée local, le cadre et le rôle de leur institution, etc.

Dans le détail, cette expérience ne se raconte pas vraiment mais devrait surtout se vivre.

Le grand tour du Parc

Bien d'autres possibilités d'itinéraires et de visites existent et restent à découvrir.

Reste pour certains l'espoir de disposer un jour d'assez de loisir pour enchaîner toutes les étapes, l'une derrière l'autre, et de "boucler la boucle", dans l'atmosphère de nos bois, de nos champs et des possibilités d'hébergement de nos villages, ce qui aujourd'hui n'est pas la question la plus facile à traiter.

Le Grand Tour du Parc accompli, lorsque, au volant de sa voiture, on passe par ses confins, on se surprend parfois à réaliser que notre domaine est plus vaste qu'on ne l'imagine et que, de l'avoir ainsi parcouru à pied, pouvait être à la fois un petit exploit et une grande chance.

Catherine Reinaud, Philippe Rocher de
l'Union des Amis du Parc.

L'UAP est une fédération de 27 associations de défense de l'Environnement dans le PNR.



Une goutte d'eau dans le Parc

Sauvegarde des milieux utiles et fragiles



● **Dimanche 26 janvier à l'Étang des Noës**

- Chantiers nature ouvert à tous. Entretien écologique des prairies humides en bordure d'Étang.
- Visites guidées sur le thème "la nature et l'homme" et ornithologique (à 10h et à 14h).

● **Dimanche 2 février, au marais de Maincourt et à la réserve naturelle régionale de Bonnelles**

- Chantiers nature ouvert à tous
- Visite guidée sur le thème "la nature et l'homme" (à 10h et à 14h).

● **Mercredi 29 janvier après-midi Randonnées de terrain** à la découverte des mares et milieux humides

- **Mardi 4 février : soirée diaporama au moulin d'Ors.**
Mares, rivières, prairie et marais : des milieux humides remarquables à protéger

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE

Organisé dans le cadre de la Journée mondiale
des zones humides par le Parc, et les associations
Bonnelles Nature et le CERF.

Nuit de la chouette

au moulin d'ors à châteaufort

Soirée diaporama

vendredi 21 mars : vie de chouette et protection des espèces dans le Parc

Grande exposition interactive du 21 au 30 mars

Pour les grands et les petits : coin du Professeur Chouette, milieux de vie reconstitués, ateliers dissection de pelote de rejection, bornes de jeux... vous permettront d'approfondir vos connaissances sur les rapaces nocturnes et de découvrir les moyens de les protéger tout en vous amusant.

L'heure du Conte

Découvrez les "chouettes" histoires samedi 22 mars et dimanche 23 mars dans l'après-midi.

Sorties nocturnes

à la tombée de la nuit, sur différentes communes du Parc, découvrez aux côtés de spécialistes naturalistes le monde de la nuit. (séances sur réservation)

Organisé par le Parc, et les associations
Bonnelles Nature, l'ADVM et le CERF

Programme détaillé
disponible en février.

Les temps forts du Parc



01 30 52 09 09

Apprenez à tailler les arbres fruitiers

Le Parc organise 4 stages de tailles ouverts aux particuliers, dans le verger de la maison des Hauts-Besnières (La Celle-les-Bordes).



- **Samedi 8 mars** : Taille des arbres fruitiers plein vent et des petites formes d'arbres à pépin (pommier, poirier).
- **Samedi 29 mars** : Multiplication des espèces fruitières, greffage, bouturage, marcottage et semis.
- **Samedi 24 mai** : Ennemis (maladies, parasites) et traitements du verger
- **Samedi 31 mai** : Opérations d'été complémentaires à la taille d'hiver

Encadrés par un moniteur de l'école du Breuil à Paris, vous assisterez à une approche théorique et pratique de la taille de ces fruitiers.

Stage de 10h à 18h – Inscription obligatoire

Déjeuner sur place, pique-nique tiré du sac

Participation 7 €

Inscriptions au 01.39.56.78.48

SORTIES DÉCOUVERTES DU PARC

Des visites guidées pour découvrir
le patrimoine culturel et naturel du Parc

Vendredi 21 mars : Vie de châteaux

1/2 journée l'après-midi : château de Mauvières / goûter à Méridon



Vendredi 11 avril : Abbayes, monastères et sites religieux

1/2 journée : Skit du Saint-Esprit et abbaye Notre Dame de la Roche

Vendredi 25 avril : Abbayes, monastères et sites religieux

Journée : Skit du Saint-Esprit et abbaye Notre Dame de la Roche / déjeuner au restaurant / Abbaye des Vaux de Cernay



Dimanche 27 avril au matin : Autour de Jean Racine

1/2 journée le matin : sentier Jean Racine avec conférencière

Mercredi 7 mai : Culture-nature

Journée : Breteuil + pique-nique au château / Marais de Maincourt



Samedi 17 mai : Sport-Nature

1/2 journée l'après-midi : petit circuit VTT (10 km) + ferme de Coubertin et dégustation

Vendredi 23 mai : Vie de Château

journée : château de Mauvières / déjeuner à Méridon / château de Dampierre

Vendredi 13 juin : Sur les Pas des Hommes Célèbres

Journée : Fondation Coubertin / déjeuner au restaurant / maison Triolet-Aragon à Saint-Arnoult

Programme complet disponible fin janvier